

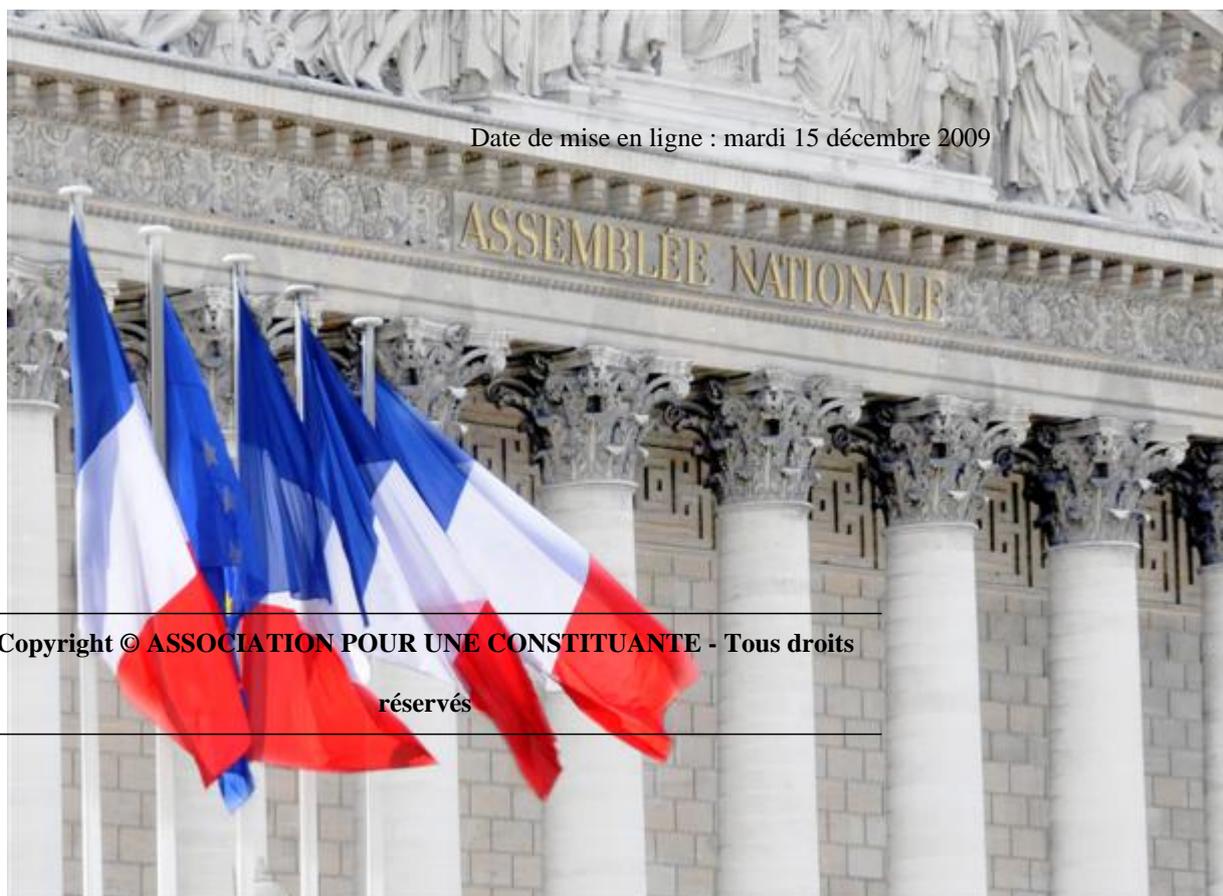


Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article185>

Vive le Parlement

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 15 décembre 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

Le Sénat a été hier la scène d'un évènement assez inattendu. Le porte parole d'un des groupes politiques liés à l'UMP a déclaré s'être trompé de vote, permettant ainsi au projet de loi sur la réforme électorale d'être rejeté. S'en est suivie une bataille de procédure pour savoir s'il fallait ou non voter à nouveau.

Les arguments utilisés par les uns et les autres ont épuisé toutes les ressources du règlement du Sénat. Mais curieusement, personne n'a fait remarquer une évidence, à savoir que, si les votes sont tenus d'être conformes aux décisions prises par les Etats-majors indépendamment de tout débat parlementaire, on se demande pourquoi il y a vote.

On se prend parfois à frémir en pensant que la suppression du Parlement serait peut-être moins hypocrite.